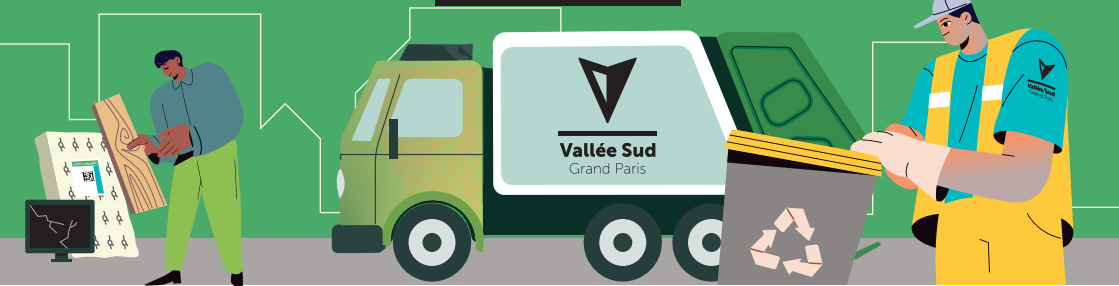


Montrouge



# Guide du tri

CALENDRIER DE COLLECTE





**Carl SEGAUD**

Président de Vallée Sud - Grand Paris



**Etienne LENGEREAU**

Maire de Montrouge

Vice-Président de  
Vallée Sud - Grand Paris

Chère Madame, Cher Monsieur,

Voici l'édition 2026 de votre guide du tri et calendrier des collectes. Nous avons souhaité que ce document vous présente de manière claire tous les dispositifs de collecte que votre intercommunalité met en place pour agir en faveur de la transition énergétique, comme le service des encombrants à la demande ou la collecte des déchets alimentaires. Cette collecte sera d'ailleurs déployée lors d'une expérimentation sur un quartier de Montrouge au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2026.

Le tri sélectif ne doit pas être une contrainte, c'est un acte citoyen essentiel pour préserver nos ressources, réduire notre empreinte écologique et construire un avenir plus durable.

Un tri de qualité permet en effet de transformer les déchets en nouvelles matières premières. Une bouteille en plastique recyclée peut devenir un pull polaire, une boîte de conserve se transforme en cadre de vélo, et le papier usagé renaît en cahiers ou en journaux. Chaque geste compte : un emballage mal trié peut contaminer toute une benne de recyclage et réduire à néant les efforts de tous.

Le recyclage, c'est l'affaire de tous. Ensemble, nous pouvons améliorer notre environnement et notre cadre de vie.

P. 3 VALLÉE SUD  
RECYCLE

P. 4 EMBALLAGES  
ET PAPIERS

P. 4 EMBALLAGES  
EN VERRE

P. 5 VÉGÉTAUX  
DE JARDIN

P. 6 ORDURES  
MÉNAGÈRES

P. 6 TEXTILES

P. 7 DÉCHÈTERIE

P. 8 DÉFI ZÉRO DÉCHET

P. 9 RÈGLES POUR LE  
BON DÉROULEMENT  
DES COLLECTES

P. 10 MES JOURS  
DE COLLECTE



# VALLÉE SUD RECYCLE :

## VOTRE SERVICE DE COLLECTE D'ENCOMBRANTS À LA DEMANDE !



Vallée Sud Recycle est l'unique service de collecte des encombrants pour toutes les villes du Territoire. Les encombrants, les déchets d'équipements électriques et électroniques et les produits toxiques sont collectés devant chez vous, sur rendez-vous.

### DÉCHETS ACCEPTÉS

- Mobiliers et équipements d'ameublement
- Déchets d'équipements électriques et électroniques
- Déchets de démolition et de bricolage
- Grands cartons d'emballage
- Produits toxiques



### DÉCHETS NON ACCEPTÉS



- Végétaux de jardin
- Déchets médicaux
- Pneus
- Tout élément vitré (miroirs, vitres etc.)
- Matériaux amiantés

## Vallée Sud Recycle - Mode d'emploi :

Facile et rapide, la prise de rendez-vous se fait en 4 étapes sur internet ou par téléphone pour une collecte du lundi au vendredi matin.

#### Par internet :

Formulaire en ligne sur [valleesud.fr](http://valleesud.fr) - rubrique gestion des déchets



#### Par téléphone :

**0 800 02 92 92**

(appel gratuit)



#### Précautions à prendre pour les déchets toxiques

- Fermer hermétiquement les produits afin d'éviter tout risque de pollution
- Veiller à ce que l'identification du contenu soit visible lors de la collecte



Bac

# EMBALLAGES ET PAPIERS

Tous les emballages et papier se trient. Ils sont collectés une fois par semaine.



Métaux



Plastiques et polystyrènes



Cartons



Papiers

POUR UN RECYCLAGE EFFICACE :

**Les emballages  
c'est en vrac,  
pas en sac !**



**Attention :**

Dans le bac, jetez en vrac  
les emballages vidés sans  
les imbriquer ni les laver.

Les cartons doivent être  
pliés et mis dans le bac.

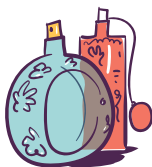
# EMBALLAGES EN VERRE



Bac



Bouteilles



Bouteilles de parfum



Pots et bocaux



**Attention :**



**Les capsules et couvercles**  
doivent être mis dans le bac  
jaune.



**Les verres à boire** doivent être mis  
dans le bac des ordures ménagères.



**Les bouchons en liège et en  
matière synthétique** doivent  
être mis dans le bac des ordures  
ménagères. Ils peuvent être repris  
par certains cavistes.



**Les bouteilles en plastique**  
doivent être mises dans le bac jaune



# COMPOSTAGE À DOMICILE

Tous les déchets d'origine végétale peuvent être compostés à domicile. Vallée Sud - Grand Paris vous propose gratuitement des composteurs et lombricomposteurs.



## Déchets de la cuisine et de la maison

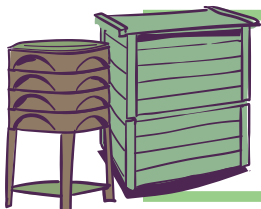
(composteur et lombricomposteur)

Épluchures de fruits et légumes, thé, tisane (en vrac ou en sachet en papier), café, essuie-tout, journal, papier kraft, cartons bruns, boîtes d'œufs en carton...



## Déchets du jardin (composteur)

Fleurs fanées, tailles de haies et d'arbustes découpées ou broyées, feuilles mortes, tontes de gazon (en petite quantité)...



Pour obtenir votre **composteur** ou **lombricomposteur** gratuit :

[valleesud.fr](http://valleesud.fr) rubrique «Gestion des déchets»



# VÉGÉTAUX DE JARDIN



Les **végétaux de jardin** peuvent être déposés le mercredi, tous les 15 jours, au Centre Technique Municipal, situé au 3 rue Paul Bert, à partir du 11 mars 2026 jusqu'au 16 décembre 2026, de 12h à 18h. Les végétaux de jardin peuvent également être déposés à la déchèterie de Meudon.

# COLLECTE DES SAPINS DE NOËL



Les sapins de Noël **sans flochage ni décorations** sont collectés en enclos du 26 décembre 2025 au 30 janvier 2026.

# ORDURES MÉNAGÈRES



Bac

**Tout ce qui reste après avoir fait le tri !**

**Exemples :** Restes d'aliments (viande, poisson), miroirs, pots de fleurs, textiles souillés, couches, lingettes, vaisselle cassée...



## Attention



**Dans le bac des ordures ménagères, jetez les déchets dans un sac bien fermé.**

**Le dépôt de déchet au sol est interdit.**

# TEXTILES



Borne textile

## TEXTILES ACCEPTÉS

- **Tous les vêtements**
- **Le linge de maison ou d'ameublement** (draps, couvertures, nappes, rideaux)
- **Les chaussures**



## Attention

**Les vêtements doivent être propres, secs et les chaussures nouées par paire. Le tout emballé dans des sacs fermés.**



## POINTS DE COLLECTE

Géocalisez vos points de dépôts sur [refashion.fr](https://www.refashion.fr)



# DÉCHÈTERIE GRATUITE



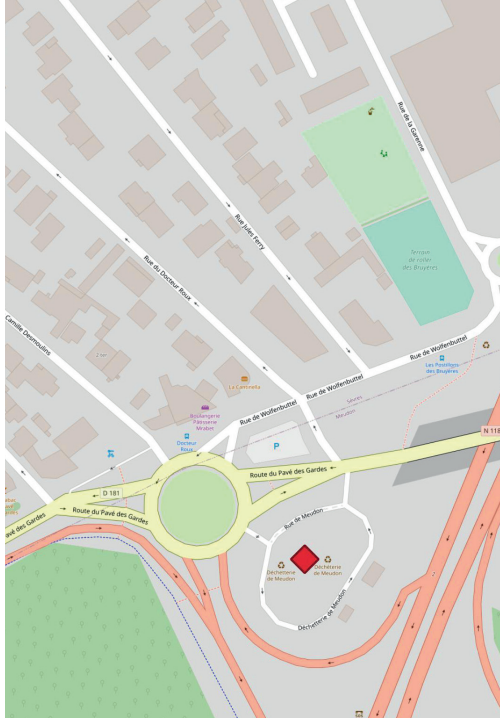
**La déchèterie de Meudon est accessible uniquement sur rendez-vous.**



**LIEU :** Route du pavé des Gardes  
92190 - Meudon



**HORAIRES :** du lundi au samedi  
de 7h à 12h et de 13h30 à 18h30  
(19h30 du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre)  
et le dimanche de 9h à 12h30.  
**Fermée le 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre.**



## DÉCHETS ACCEPTÉS

Cartons, ferrailles et métaux non ferreux, moquette, polystyrène, vitrage, plastique, déchets d'ameublement (litterie, chaise, armoire, table...), déchets végétaux, gravats, terre, matériaux de démolition ou de bricolage bois (palettes, cagettes, bois mas-sif...), textiles, déchets toxiques (solvants, peintures, aérosols, vernis, colles, produits phytosanitaires...), huiles usagées, Déchets d'Equipements Electriques et Electro-niques (DEEE) (petits et gros électroménagers, écrans, matériel informatique...), lampes usagées, piles et accumulateurs, batteries, déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI), cartouches, toners, bouteilles de gaz et extincteurs.

## MODALITÉS D'ACCÈS

Accès gratuit aux particuliers sur rendez-vous.

**Pour prendre rendez-vous :**  
**valleesud.fr** ou  
**0 800 10 10 21** (appel non surtaxé)



# CONNAISSEZ-VOUS LE DÉFI ZÉRO DÉCHET ?



Apprenez à réduire vos déchets !

Le but n'est pas d'arriver à zéro, mais de prendre conscience de la quantité de déchets jetée chaque année et de la diminuer progressivement. Au-delà des bénéfices pour l'environnement, le Défi Zéro Déchet permet aussi de faire des économies et de prendre soin de sa santé.

- En moyenne **200 foyers** inscrits chaque année depuis 2018.
- De nombreux **ateliers pratiques** organisés en semaine et le week-end, dans les 11 villes du Territoire pour aider les participants à adopter les écocgestes. Ateliers **couture, faire soi-même** (cosmétique et ménager), **cuisine** et aussi ateliers **partage**.
- Un accès au portail Zéro déchet avec l'ensemble des ressources (événements, écocgestes...).
- Les participants réalisent des pesées de leurs déchets (profil « candidat ») et mettent en évidence la réduction des déchets de la communauté Zéro Déchet par rapport aux tonnages collectés sur le Territoire. On observe en moyenne **10 tonnes de déchets évitées** par saison de Défi (depuis 2020).

**La saison 2025-2026 est lancée** et se terminera avant les grandes vacances scolaires (fin juin).

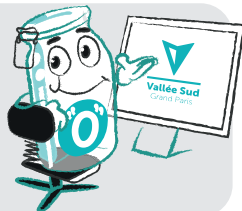
**Les inscriptions restent ouvertes** pendant toute la durée du Défi avec le profil « riverain ». En vous inscrivant, vous aurez accès à l'ensemble des ressources sur le portail Zéro Déchet.



Inscrivez-vous  
en scannant ce qr code.

## LE PORTAIL ZÉRO DÉCHET !

Un site internet dédié à l'opération a été développé pour faciliter le suivi du Défi. Découvrez toutes les actualités après inscription sur [valleesud.fr](http://valleesud.fr) et bénéficiez ainsi d'un accompagnement et d'écogestes adaptés à votre quotidien.



**Vous ne souhaitez pas vous lancer tout de suite ?**

**Consulter le guide des écocgestes sur [valleesud.fr](http://valleesud.fr) rubrique gestion des déchets.**

# DES RÈGLES POUR LE BON DÉROULEMENT DES COLLECTES

Les collectes sont réalisées tous les jours de l'année y compris les jours fériés. La présence de bacs sur l'espace public en dehors des jours et horaires de collecte est interdite. Tout déchet au sol est prohibé. Toute infraction pourra être verbalisée par les autorités compétentes.



**LA COLLECTE DU MATIN A LIEU À PARTIR DE 5H30**, les bacs doivent être sortis, couvercles fermés, la veille au soir à partir de 20h ou avant 5h30.

Pour ne pas gêner la circulation des piétons, vos bacs doivent être rentrés le plus tôt possible après la collecte.

## Bon à savoir !

Si la capacité de vos bacs s'avère surdimensionnée (ou sous-dimensionnée) ou si vous souhaitez des bacs supplémentaires, faites-en la demande gratuitement sur **valleesud.fr**



TOUTES  
LES INFOS SUR

 **valleesud.fr**  
Rubrique

GESTION DES DÉCHETS



APPEL GRATUIT 0 800 02 92 92



## PENSEZ-Y !

Générez votre calendrier de collecte personnel directement depuis **valleesud.fr**

➤ Renseignez votre commune et votre rue, votre PDF est prêt !



# MES JOURS DE COLLECTE 2026

Cochez les secteurs dont vous dépendez afin de visualiser en un clin d'œil vos jours de collecte !



**Vallée Sud**  
Grand Paris



## EMBALLAGES ET PAPIERS

**Mardi matin**



## EMBALLAGES EN VERRE

**Jeudi matin**



## ORDURES MÉNAGÈRES

**Lundi matin  
Mercredi matin  
Vendredi matin**



## VÉGÉTAUX DE JARDIN

Dépôt le mercredi, tous les 15 jours, du 11 mars au 16 décembre inclus de 12h à 18h au Centre Technique Municipal (3 rue Paul Bert à Montrouge)  
ou  
à la déchèterie de Meudon sur rendez-vous

## ENCOMBRANTS, DÉCHETS TOXIQUES ET DEEE À LA DEMANDE



**UN SEUL SERVICE  
VALLÉE SUD RECYCLE**



[www.valleesud.fr](http://www.valleesud.fr) >  
rubrique gestion des déchets  
Plus d'informations en page 3

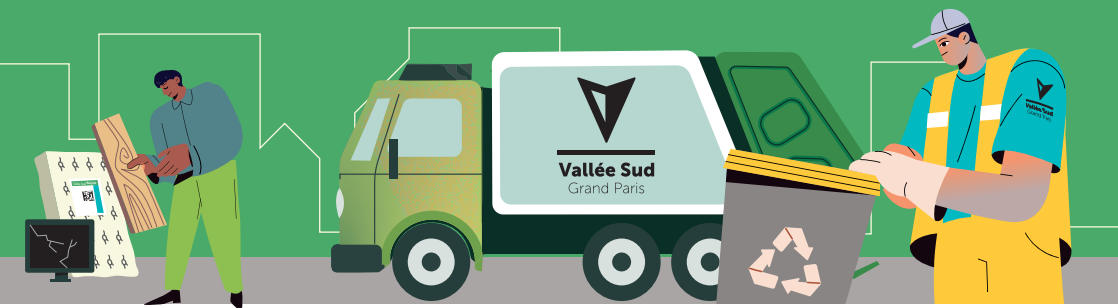


## COLLECTE DES SAPINS

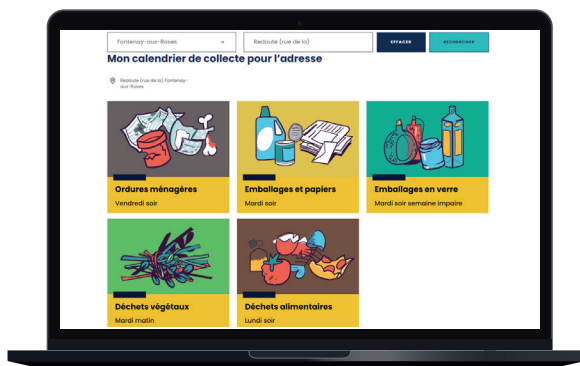
**DU 26 DÉCEMBRE 2025  
AU 30 JANVIER 2026**

Les sapins de Noël  
**sans flocage ni décorations**  
sont collectés en enclos.





# Téléchargez votre calendrier de collecte sur **valleesud.fr** !



**Valleesud.fr**

Rubrique gestion des déchets



**Des chargés de relation citoyenne à votre écoute**

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 12H30  
ET DE 13H30 À 18H00

APPEL GRATUIT

**0 800 02 92 92**



**Des ambassadeurs du tri**

SUR LE TERRAIN POUR VOUS

SENSIBILISER AUX CONSIGNES DE TRI



28 rue de la Redoute  
92260 Fontenay-aux-Roses



**CITEO**  
Le nouveau nom  
d'Eco-Emballages et Ecofole

